

# Callable Fixed to Floating CMS Linked Coupon Note 2030

Goldman Sachs International (UK)



## Introduction

- Titre de créance structuré avec droit au remboursement du capital initial<sup>(1)(2)(3)</sup> d'une durée d'investissement maximale de 5 ans.
- A l'issue des années 1 à 3, un coupon brut fixe<sup>(1)</sup> de 3,00% annuel sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur.
- A l'issue des années 4 et 5, en l'absence de remboursement anticipé préalable, un coupon brut<sup>(1)</sup> variable égal à 2 fois la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans, avec un minimum de 1,60% sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur. La probabilité d'obtenir un coupon supérieur au minimum de 1,60% est faible.
- A l'échéance, en l'absence de remboursement anticipé préalable, un droit au remboursement de 100% du capital initial<sup>(3)</sup> (hors frais d'entrée de 1%) majoré du dernier coupon brut<sup>(1)</sup> variable sauf en cas de faillite ou en cas de restructuration de l'Emetteur imposée par l'autorité de

supervision compétente précisément pour éviter une faillite, ce qui constituerait un risque de perte totale ou partielle de l'investissement.

- Chaque année, à partir de la fin de l'année 3, l'Emetteur peut décider du remboursement anticipé du produit. Vous aurez alors droit au remboursement de 100% du capital initial<sup>(3)</sup> et du dernier coupon brut annuel.
- Emetteur : Goldman Sachs International [Moody's : A1, S&P : A+, Fitch : A+]<sup>4</sup>.
- Frais totaux maximaux (si l'investisseur détient les titres de créance jusqu'à l'échéance) : 5% de la valeur nominale (soit 50 EUR par coupure). A titre indicatif, ces frais totaux s'estiment à 4,50% en date du 13/01/2025.

## Public cible

Vous êtes sur le point d'acheter un produit complexe et potentiellement difficile à comprendre. Ce titre de créance structuré s'adresse aux clients de la Banque Nagelmackers S.A.

Ce titre de créance structuré est destiné à des clients/personnes possédant une expérience et des connaissances suffisantes pour comprendre les caractéristiques du titre de créance structuré Goldman Sachs International (UK) Callable Fixed to Floating CMS Linked Coupon Note 2030. Nagelmackers devra vérifier si vous possédez les connaissances et l'expérience requises pour ce produit. Ce titre de créance structuré n'est pas destiné aux investisseurs américains.

## Nature de l'investissement

Goldman Sachs International (UK) Callable Fixed to Floating CMS Linked Coupon Note 2030 est un titre de créance structuré émis par Goldman Sachs International. En y souscrivant, vous prêtez de l'argent à l'Emetteur qui s'engage à :

- en cas de remboursement anticipé en année 3, vous rembourser 100% du capital initial<sup>(2)(3)</sup> (hors frais<sup>(5)</sup> et taxes et sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur) ET à vous verser une plus-value brute<sup>(2)(6)</sup> égale à 3%;

- en cas de remboursement anticipé en année 4, vous rembourser 100% du capital initial<sup>(2)(3)</sup> (hors frais<sup>(5)</sup> et taxes et sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur) ET à vous verser une plus-value brute<sup>(2)(6)</sup> égale à 200% de la potentielle différence positive entre le taux long terme EUR CMS à 30 ans et le taux moyen terme EUR CMS à 5 ans avec un minimum de 1,60%.
- à l'échéance, vous rembourser 100% du capital initial<sup>(2)(3)</sup> (hors frais<sup>(5)</sup> et taxes et sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur) ET à vous verser une plus-value brute<sup>(2)(6)</sup> unique égale à 200% de la potentielle différence positive entre le taux long terme EUR CMS à 30 ans et le taux moyen terme EUR CMS à 5 ans avec un minimum de 1,60%.

## Objectif d'investissement

Ce titre de créance structuré d'une durée maximale de cinq ans s'adresse aux investisseurs qui souhaitent bénéficier d'un coupon brut fixe durant les trois premières années de 3% et puis qui souhaitent participer à la potentielle différence positive entre le taux long terme EUR CMS à 30 ans et le taux moyen terme EUR CMS à 5 ans avec un minimum de 1,60%.

(1) Veuillez-vous référer à la section 'Description du mécanisme' en page 2.

(2) L'investisseur risque de ne pas récupérer (l'entièreté de) son capital en cas de faillite ou de bail-in (mise en résolution) de l'Emetteur.

(3) Le terme 'capital initial' utilisé dans cette brochure désigne la valeur nominale d'une coupure, soit 1 000 EUR par titre de créance structuré, hors frais d'entrée de 1%. Le montant de la plus-value est calculé sur la base de cette valeur nominale.

(4) Ratings au 13/01/2025. Les agences de notation sont susceptibles de modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites : [https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC\\_79004](https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004), [https://www.spratings.com/en\\_US/understanding-ratings](https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings), <https://www.fitchratings.com/site/definitions>.

(5) Frais d'entrée de 1%. Veuillez vous référer aux 'Principales caractéristiques financières', section 'Frais supportés par l'investisseur' en page 8.

(6) Plus-value potentielle soumise au précompte mobilier de 30% pour les résidents belges (sous réserve de modification légale).

# Description du mécanisme

D'une durée maximale de 5 ans<sup>(1)</sup>, Goldman Sachs International (UK) Callable Fixed to Floating CMS Linked Coupon Note 2030 verse aux investisseurs un coupon brut fixe de 3,00% durant les trois premières années et puis qui permet de participer à 200% de la potentielle différence positive entre le taux long terme EUR CMS à 30 ans et le taux moyen terme EUR CMS à 5 ans avec un minimum de 1,60%. Cette différence est actuellement négative. Une différence négative s'observe habituellement dans un contexte de retournement de cycle économique, on parle alors d'une courbe de taux inversée.

Si la différence entre le taux long terme EUR CMS 30 ans et le taux moyen terme EUR CMS 5 ans est inférieure ou égale à 0,80%, alors, un investisseur pourrait ne bénéficier pour les années 4 et 5 que du coupon brut<sup>(2)(3)</sup> annuel variable minimum de 1,60%.

A l'inverse, dans un contexte économique plus favorable de perspectives de croissance, la différence entre les taux long terme EUR CMS à 30 ans et le taux moyen terme EUR CMS à 5 ans peut redevenir positive. Dans ce scénario, un investisseur bénéficierait alors, pour les années 4 et 5, d'un coupon brut annuel variable lié à 2 fois cette différence avec un minimum de 1,60%.

L'investisseur bénéficiera d'un coupon brut<sup>(2)(3)</sup> fixe de 3,00% à l'issue des années 1 à 3, quel que soit le niveau de cette différence. Ensuite, si le produit n'est pas rappelé par anticipation, l'investisseur bénéficiera d'un coupon brut minimum de 1,60% pour les années 4 et 5.

En souscrivant à cette Note, l'investisseur prête de l'argent à l'Emetteur qui s'engage à payer la formule suivante :

## A l'issue des années 1 à 3 : coupons bruts<sup>(2)(3)</sup> fixes

A l'issue des années 1 à 3<sup>(1)</sup>, l'investisseur reçoit un coupon brut<sup>(2)(3)</sup> fixe égal à :

3,00% annuel

## A l'issue des années 4 à 5 : coupons bruts<sup>(2)(3)</sup> variables

A l'issue des années 4 à 5<sup>(1)</sup>, sauf en cas de remboursement anticipé, l'investisseur reçoit un coupon brut<sup>(2)(3)</sup> variable égal à :

2 fois la différence entre  
les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans, avec un minimum de 1,60%

## Potentiel remboursement anticipé au gré de l'émetteur en fin d'année 3 et en fin d'année 4

Chaque année, à partir de l'année 3<sup>(1)</sup>, l'Emetteur peut décider de procéder au remboursement anticipé de ce titre de créance structurée. S'il décide de procéder au remboursement anticipé en année 3, le produit est remboursé à 100% du capital (hors frais d'entrée de 1%) et l'investisseur reçoit le dernier coupon brut<sup>(2)(3)</sup> annuel de 3%. S'il décide de procéder au remboursement anticipé en année 4, le produit est remboursé à 100% du capital (hors frais d'entrée de 1%) et l'investisseur reçoit le dernier coupon variable<sup>(2)(3)</sup> annuel lié à 200% fois la potentielle différence positive entre le taux long terme EUR CMS à 30 ans et le taux moyen terme EUR CMS à 5 ans avec un minimum de 1,60%.

Si l'Emetteur décidait de procéder au remboursement anticipé (décision discrétionnaire au gré de l'Emetteur Goldman Sachs International), il le ferait plus probablement en cas d'écart important entre le taux « EUR CMS » à 30 ans et le taux « EUR CMS » à 5 ans (à savoir en cas de coupon brut annuel élevé) et en fonction de l'évolution du taux de financement de l'Emetteur. Il est à noter qu'aucun coupon brut<sup>(2)(3)</sup> ne sera versé après le remboursement anticipé du produit.

## A l'échéance des 5 ans : droit au remboursement du capital investi<sup>(4)</sup>

A l'échéance des 5 ans, sauf en cas de remboursement anticipé, l'investisseur reçoit :

100%<sup>(4)</sup> du capital investi

+

Le dernier coupon brut<sup>(2)(3)</sup> variable avec un minimum de 1,60% (cf. ci-dessus)

(1) Veuillez vous référer aux 'Principales caractéristiques financières' en pages 8 et 9 pour le détail des dates.

(2) L'investisseur risque de ne pas récupérer (l'entièreté de) son capital en cas de faillite ou de bail-in (mise en résolution) de l'Emetteur.

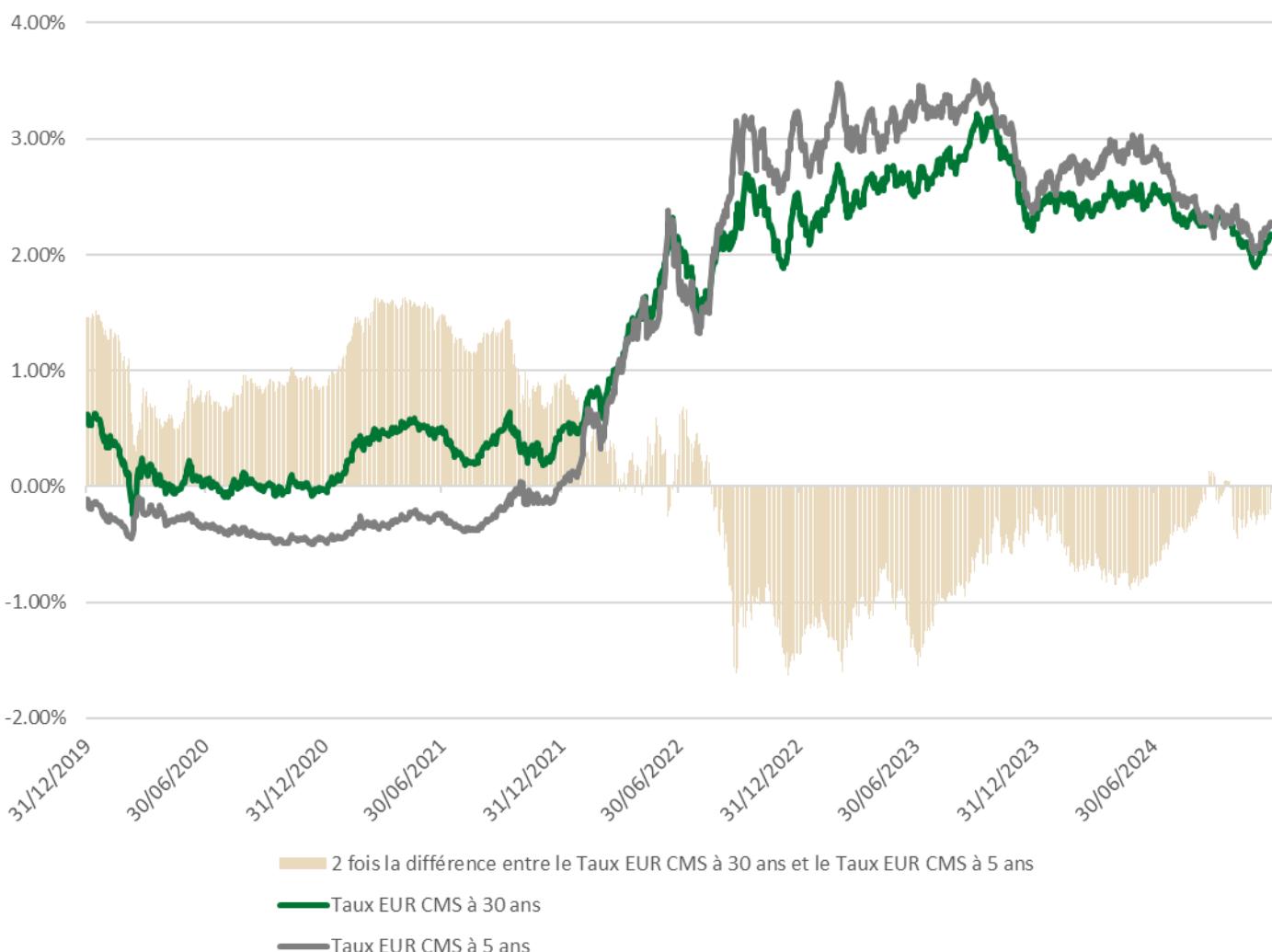
(3) Plus-value potentielle soumise au précompte mobilier de 30% pour les résidents belges (sous réserve de modification légale).

(4) Hors frais d'entrée de 1%.

# Focus sur les taux EUR CMS

- Le taux CMS (« Constant Maturity Swap » ou taux de swap de maturité constante) est un taux de référence des marchés financiers utilisé pour des opérations d'échange de taux fixe contre taux variable (appelées swap de taux d'intérêts) pour une durée déterminée.
- Les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans sont dès lors les taux de référence pour les opérations d'échange de taux fixe contre taux variable en EUR pour les durées de 30 ans et 5 ans.
- A titre d'information, au 29/01/2025, le taux EUR CMS à 30 ans s'élevait à 2,31575% et le taux EUR CMS à 5 ans s'élevait à 2,447%. Donc, au 29/01/2025, 2 fois la différence entre le taux EUR CMS à 30 ans et le taux EUR CMS à 5 ans était de -0,13125%.

Evolution des taux EUR CMS à 5 ans et EUR CMS à 30 ans  
(depuis décembre 2019)



Source : Bloomberg au 29/01/2025

LA VALEUR DE VOTRE INVESTISSEMENT PEUT VARIER. LES DONNEES RELATIVES AUX PERFORMANCES PASSEES ONT TRAIT OU SE REFERENT A DES PERIODES PASSEES ET NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES RESULTATS FUTURS.

Les éléments du présent document relatifs aux données de marchés sont fournis sur la base de données constatées à un moment précis et qui sont susceptibles de varier.

# Scénarios de performance

Les investisseurs sont invités à consulter les scénarios de performance présentés dans le document d'informations clés (disponible sur le site de l'initiateur : <https://www.gspriips.eu?isin=XS2948583690&lang=FR&cnt=BE>). Ces scénarios sont fournis par l'Emetteur (Goldman Sachs International) et calculés sur base d'une méthodologie imposée par la réglementation européenne PRIIPS (Règlement (UE) N°1286/2014). Ces scénarios sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement.

## Illustrations du mécanisme de la formule

### Exemple 1

A l'issue des années 1 à 3, l'investisseur reçoit un coupon brut fixe de 3,00%. Dans cet exemple l'Emetteur n'a pas choisi de rappeler le produit par anticipation. A l'issue des années 4 et 5, la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans est toujours négative. L'investisseur reçoit donc un coupon brut annuel minimum de 1,60% à l'issue des années 4 et 5.

A l'échéance des 5 ans :

- L'investisseur bénéficie d'un droit au remboursement de **100% du capital investi<sup>(1)</sup>** et du dernier coupon variable.
- **Ce qui correspond à un rendement actuel annuel<sup>(2)</sup> brut de 2,2%<sup>(3)</sup> et net de 1,5%<sup>(4)</sup>.**

### Exemple 2

A l'issue des années 1 à 3, l'investisseur reçoit un coupon brut fixe de 3,00%. Dans cet exemple, l'Emetteur n'a pas choisi de rappeler le produit par anticipation. A l'issue de l'année 4, la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans est positive mais néanmoins inférieure à 0,80%, l'investisseur reçoit un coupon brut égal au minimum de 1,60%. A l'issue de l'année 5, la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans correspond à 1,50%, l'investisseur reçoit un coupon brut variable égal à 2 fois 1,50% soit 3,00%.

A l'échéance des 5 ans :

- L'investisseur bénéficie d'un droit au remboursement de **100% du capital investi<sup>(1)</sup>**.
- **Ce qui correspond à un rendement actuel annuel<sup>(2)</sup> brut de 2,5%<sup>(3)</sup> et net de 1,7%<sup>(4)</sup>.**

### Exemple 3

A l'issue des années 1 à 3, l'investisseur reçoit un coupon brut fixe de 3,00%. A l'issue de l'année 4, la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans est égale à 1,40%, l'investisseur reçoit un coupon brut variable égal à 2 fois la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans soit 2 fois 1,40%, ce qui correspond à 2,80%. De plus, l'Emetteur décide de procéder au remboursement anticipé du produit.

A l'issue du remboursement anticipé en fin d'année 4 :

- L'investisseur reçoit en plus du coupon brut annuel, **100% du capital investi<sup>(1)</sup>**.
- **Ce qui correspond à un rendement actuel annuel<sup>(2)</sup> brut de 2,7%<sup>(3)</sup> et net de 1,8%<sup>(4)</sup>.**

Les données chiffrées utilisées dans ces exemples n'ont qu'une valeur indicative et informative, l'objectif étant de décrire le mécanisme du produit. Elles ne présagent nullement de résultats futurs et ne constituent en aucun cas une offre commerciale de la part de Nagelmackers.

En cas de faillite ou en cas de restructuration de l'Emetteur imposée par l'autorité de supervision compétente précisément pour éviter une faillite, ce qui constituerait un risque de perte totale ou partielle de l'investissement, les coupons bruts peuvent être perdus et la récupération du capital sera incertaine. Dans ce cas, le titre de créance structuré pourrait être remboursé à la valeur du marché. Cette valeur du marché dépend de la valeur de recouvrement estimée du titre de créance structuré et peut être de 0% dans le pire des cas.

(1) Hors frais d'entrée de 1%.

(2) Le rendement actuel annuel brut correspond au rendement effectif, exprimé sur base annuelle, que percevrait un investisseur tenant compte des flux futurs perçus, c'est-à-dire des coupons bruts éventuels et du montant remboursé à l'échéance.

(3) Le rendement actuel annuel brut tient uniquement compte des frais d'entrée de 1%.

(4) Le rendement actuel annuel net prend en compte le prélevement du précompte mobilier de 30% sur le coupon brut et tient compte des frais d'entrée de 1%. Ce calcul se base sur l'hypothèse que l'investisseur est une personne physique résidente en Belgique. (cf. Principales caractéristiques financières en pages 8 - 9).

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Dates d'observation des taux	-	-	-	28/04/2028	30/04/2029
Différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5ans	-	-	-	-0,22%	-0,19%
2 fois la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans	-	-	-	-0,44%	-0,38%
Coupon brut annuel	<b>3,00%</b>	<b>3,00%</b>	<b>3,00%</b>	<b>1,60%</b>	<b>1,60%</b>

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Dates d'observation des taux	-	-	-	28/04/2028	30/04/2029
Différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5ans	-	-	-	0,30%	1,50%
2 fois la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans	-	-	-	0,60%	3,00%
Coupon brut annuel	<b>3,00%</b>	<b>3,00%</b>	<b>3,00%</b>	<b>1,60%</b>	<b>3,00%</b>

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Dates d'observation des taux	-	-	-	28/04/2028	-
Différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5ans	-	-	-	1,40%	-
2 fois la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans	-	-	-	2,80%	-
Coupon brut annuel	<b>3,00%</b>	<b>3,00%</b>	<b>3,00%</b>	<b>2,80%</b>	-

# Frais supportés par l'investisseur

## Frais inclus dans le prix d'émission

- Frais facturés par l'Emetteur (y compris les frais de structuration) : maximum 1% du montant nominal souscrit et inclus dans le prix d'émission. A titre indicatif, ces frais de structuration sont de 0,50% en date du 13/01/2025.
- Autres frais récurrents supportés par l'investisseur, inclus dans le prix d'émission (frais de distribution) : Goldman Sachs International versera à Nagelmackers des commissions au titre de créance structuré de la distribution des titres de créance structurés d'un montant annuel de maximum 0,60% du montant des titres de créance effectivement placés (l'investisseur supportera ces coûts annuels de distribution). A titre indicatif, ces frais de distribution sont de 0,60% par an, ce qui correspond à un montant maximum de 3,00% dans le cadre d'une détention des titres de créance jusqu'à leur maturité en date du 13/01/2025.

## Frais non inclus dans le prix d'émission

- Frais d'entrée : 1%
- Frais de sortie :
  - Avant l'échéance en cas de revente : taxe sur les opérations de Bourse de 0,12% (maximum 1 300 EUR) plus des frais de sortie de maximum 1% dans des conditions de marché normales prélevés par l'Emetteur (correspond à la différence entre le prix de revente et la valeur de marché au moment de la revente des titres de créance avant la date d'échéance finale). Frais prélevés par le distributeur en cas de revente des titres de créance avant la date d'échéance finale : aucun.
  - A l'échéance (y compris en cas d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé) : 0%

## Documentation juridique

Les 'titres de créance structuré' Goldman Sachs International (UK) Callable Fixed to Floating CMS Linked Coupon Note 2030 émis par Goldman Sachs International décrits dans le présent document font l'objet de 'Final Terms' (Conditions Définitives datées du 03/03/2025) dans le cadre du Prospectus de Base 'SERIES P PROGRAMME FOR THE ISSUANCE OF WARRANTS, NOTES AND CERTIFICATES' daté du 19/12/2024. Le Prospectus de Base et ses suppléments, les Conditions Définitives et son résumé spécifique en langue française et le Document d'Informations Clés (disponible également sur [https://www.gsprivips.eu?isin=XS2948583690&lang=FR&cnt=B\\_E](https://www.gsprivips.eu?isin=XS2948583690&lang=FR&cnt=B_E)) sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur <https://www.nagelmackers.be>.

Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité du Document

d'Informations Clés, des Conditions Définitives et du Prospectus de Base et à se reporter, en particulier, à la rubrique 'Facteurs de Risques' de ce Prospectus. Tout nouveau supplément au programme sera publié sur le site du distributeur et sur le site de l'Emetteur. Lors de la survenance d'un évènement durant la période de commercialisation qui implique la publication d'un supplément, les investisseurs ayant déjà souscrit à ce titre de créance structuré disposent d'un droit de retrait de deux jours ouvrables dès que le supplément est publié.

L'Emetteur déclare avoir rendu les clauses abusives incluses dans le Prospectus de Base passeporté non-applicables via les conditions définitives.

## Principaux risques de Goldman Sachs International (UK) Callable Fixed to Floating CMS Linked Coupon Note 2030

### Risque de crédit

L'investisseur est exposé au risque de crédit de l'Emetteur Goldman Sachs International (noté A+ par S&P, A1 par Moody's et A+ par Fitch au 13/01/2025). En achetant ce titre de créance structuré, l'investisseur accepte, comme avec d'autres instruments de créance structurés, le défaut de paiement de l'Emetteur. En cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur, l'investisseur peut perdre tout ou une partie de son capital, ainsi que les coupons potentiels liés à l'investissement qui doivent encore être payés. Ce titre de créance structuré ne peut pas être considéré comme un dépôt et n'est donc pas protégé par le système de protection des dépôts.

Si Goldman Sachs International est confronté à de graves problèmes de solvabilité, les instruments peuvent être annulés en totalité ou en partie, ou convertis en instruments de capitaux propres (actions) sur décision du régulateur ('bail-in'). Dans ce cas, l'investisseur court le risque de ne pas pouvoir récupérer les montants auxquels il a droit et de perdre tout ou partie du montant investi. Ce pouvoir de renflouement interne a été mis en place pour tenter d'éviter l'insolvabilité de l'entité émettrice. Si l'entité émettrice est toujours confrontée à l'insolvabilité après un bail-in, l'investisseur accepte qu'elle ne puisse avoir droit à aucun recouvrement de la procédure d'insolvabilité, que les créanciers dans d'autres instruments non soumis au bail-in peuvent recevoir.

### Risque de fluctuation du prix

L'investisseur doit être conscient que le prix du produit peut, pendant la durée de ce produit, être inférieur au montant du capital investi (hors frais). Il peut alors subir une perte en capital en cas de revente avant l'échéance. De plus, il doit veiller à ce que son horizon d'investissement corresponde à la durée d'investissement (5 ans) du produit. Jusqu'à l'échéance, le prix du produit peut être volatile, en raison de l'évolution des paramètres du marché et en particulier de l'évolution des sous-jacents (le taux EUR CMS à 30 ans et le taux EUR CMS à 5 ans), des taux d'intérêt et de la perception du risque de crédit de l'Emetteur. Toutes choses égales par ailleurs, une augmentation des taux entraînera une diminution de la valeur du produit et inversement.

### Risque de liquidité

Ce titre de créance structuré est coté à la Bourse de Luxembourg, mais il n'y a pas de négociation active du titre de créance structuré. L'investisseur ne peut pas vendre ce titre de créance structuré en Bourse. Goldman Sachs International a l'intention d'assurer la liquidité des titres de créance dans des conditions de marché normales à un prix qu'il détermine en fonction des paramètres de marché du moment (voir ci-dessus dans la section Risque de fluctuation du prix), mais Goldman Sachs International se

réserve néanmoins le droit de ne plus racheter les titres de créance auprès des investisseurs, ce qui pourrait rendre leur revente temporairement impossible.

Les investisseurs doivent donc être prêts à détenir les titres de créance jusqu'à leur échéance. Le prix proposé par Goldman Sachs International ne comprend pas les taxes éventuelles - voir la fiche technique aux pages 8 et 9. La différence entre le prix d'achat et le prix de revente avant la date d'échéance finale sera d'environ 1,00% dans des conditions de marchés normales. Nous rappelons aux investisseurs que la valeur de ce titre de créance structuré peut être inférieure à la valeur nominale pendant la durée (c'est-à-dire 1 000 EUR par dénomination). De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. L'investisseur a droit à un remboursement de 100% de la valeur nominale (soit 1000 EUR par coupure) à la date d'échéance et en cas de remboursement anticipé (sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur).

La Banque Nagelmackers S.A. s'engage à publier au moins trimestriellement la valeur du titre de créance structuré sur [www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos](http://www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos) (dans des conditions normales, cette valeur est publiée chaque jour ouvrable bancaire).

## Risque de remboursement anticipé en cas de force majeure

### a) Risque de remboursement anticipé en cas de force majeure

Dans le cas d'une circonstance légale qui ne peut être imputée à l'Emetteur et qui rend le maintien du titre de créance structuré définitivement impossible, l'Emetteur remboursera le titre de créance structuré à la valeur de marché. En cas de remboursement anticipé du titre de créance structuré, le prix peut être inférieur à la valeur nominale (c'est-à-dire 1 000 EUR par coupure) ainsi qu'à la valeur de remboursement à maturité soit 100% de la valeur nominale (c'est-à-dire 1000 EUR par coupure). Aucun coût supplémentaire ne pourra être facturé aux investisseurs.

### b) Risque de remboursement anticipé en l'absence de force majeure

En cas de circonstance légale non imputable à l'Emetteur ne rendant pas définitivement impossible le maintien du titre de créance structuré mais modifiant significativement l'économie du contrat, ou dans le cas d'un problème affectant l'indice sous-jacent ayant un effet matériel, et ce problème ne permettant pas de procéder à un ajustement afin de maintenir le titre de créance structuré dans les circonstances similaires, l'agent de calcul (Goldman Sachs International) peut déterminer la valeur de marché du titre de créance structuré et offrir le choix à l'investisseur entre un remboursement anticipé à cette valeur de marché (cette valeur de marché peut être inférieure au montant initial investi) et un remboursement à l'échéance à la valeur monétisée calculée sur la base d'un taux d'intérêt déterminé à la date de la monétisation, ce montant ne pouvant pas être inférieur à la valeur nominale. Le taux d'intérêt appliqué est le taux d'intérêt annuel offert par l'Emetteur, le jour où l'événement se produit, sur un instrument de dette dont la durée de vie est équivalente à la durée de vie restante du titre de créance structuré le jour où celui-ci est rappelé par remboursement anticipé, à appliquer à partir de cette date jusqu'à la date de maturité.

Ceci étant, si l'événement donnant lieu au remboursement anticipé est une circonstance légale rendant les obligations de

l'Emetteur en vertu des titres de créance illégales, sans toutefois les rendre définitivement impossibles, l'Emetteur pourra notifier les investisseurs d'un remboursement anticipé au montant le plus élevé entre (i) la valeur de marché titre de créance structuré (incluant la valeur actuelle des commissions de vente futures payables au Distributeur) et (ii) 100% de la valeur nominale (soit 1000 EUR par coupure). Dans tous les cas de figure, aucun frais ne pourra être facturé à l'investisseur pour la résiliation anticipée du titre de créance structuré, et l'investisseur aura droit au remboursement des frais payés par l'investisseur à l'Emetteur prorata temporis. Pour éviter tout doute, les coûts totaux de l'Emetteur ne comprennent pas les montants payés ou payables à titre de créance structuré de commission de vente au Distributeur. Suivant la survenance de cet événement, plus aucun coupon ne sera payé et ce, y compris jusqu'à maturité du titre de créance structuré.

Pour plus d'informations sur ces risques, veuillez vous reporter à l'édition du Prospectus de Base, 'SERIES P PROGRAMME FOR THE ISSUANCE OF WARRANTS, NOTES AND CERTIFICATES' aux pages 15 à 120.

## Risque de rendement

Investir dans ce produit comporte un risque inhérent au marché boursier. Si, à l'issue des années 4 et 5, la différence entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans est inférieure à 0,80%, l'investisseur percevra un coupon brut minimum annuel de 1,60%. Il recevra également un coupon brut fixe à l'issue des années 1 à 3 et pourra prétendre au remboursement de 100% du capital investi (hors frais), sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'Emetteur.

A l'issue des années 3 et 4, en cas de différence élevée entre les taux EUR CMS à 30 ans et EUR CMS à 5 ans, il est probable que le produit soit rappelé par anticipation et ainsi l'investisseur ne bénéficiera pas des coupons bruts ultérieurs.

## Événements exceptionnels affectant le sous-jacent

En cas d'événement externe, non imputable à l'Emetteur, ayant un impact important sur le sous-jacent et ne permettant pas de procéder à un ajustement en conformité avec les lois et les réglementations applicables, la documentation prévoit (i) un mécanisme de notification au porteur lui permettant de revendre à tout moment et par anticipation le produit à la valeur de marché face à Goldman Sachs International (sans déduction de frais à charge de l'investisseur et tout en tenant compte par ailleurs du remboursement des éventuels frais de structuration payés à l'Emetteur et calculés sur une base pro rata temporis par rapport à l'échéance résiduelle du produit) ou (ii) d'être remboursé à l'échéance d'a minima 100% de la valeur nominale du produit sans déduction de frais à charge de l'investisseur (sauf en cas d'exercice de son pouvoir de résolution par l'autorité de résolution compétente, de faillite ou risque de faillite de l'Emetteur) conformément aux dispositions du Programme d'Emission (monétisation).

## Risque relatif à l'inflation

L'inflation entraîne une perte de rendement pour tous les épargnants et les investisseurs. Si le contexte économique de forte inflation devait perdurer les prochaines années, comme c'est le cas actuellement, il se pourrait que le rendement réel (taux nominal corrigé de l'inflation) soit négatif.

<sup>1</sup> Ratings au 13/01/2025. Les agences de notation sont susceptibles de modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites :  
[https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC\\_79004](https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004),  
[https://www.spratings.com/en\\_US/understanding-ratings](https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings),  
<https://www.fitchratings.com/site/definitions>.

# Principales caractéristiques financières

<b>Nom</b>	Goldman Sachs International (UK) Callable Fixed to Floating CMS Linked Coupon Note 2030
<b>Code ISIN</b>	XS2948583690
<b>Prix d'émission</b>	100% de la valeur nominale (soit 1 000 EUR par coupure)
<b>Frais supportés par l'investisseur</b>	<p><b>Frais inclus dans le prix d'émission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais facturés par l'Emetteur (y compris les frais de structuration) : maximum 1% du montant nominal souscrit et inclus dans le prix d'émission. A titre indicatif, ces frais de structuration sont de 0,50% en date du 13/01/2025.</li> <li>- Autres frais récurrents supportés par l'investisseur, inclus dans le prix d'émission (frais de distribution) : Goldman Sachs International versera à Nagelmackers des commissions au titre de créance structuré de la distribution des titres de créance structurés d'un montant annuel de maximum 0,60% du montant des titres de créance effectivement placés (l'investisseur supportera ces coûts annuels de distribution). A titre indicatif, ces frais de distribution sont de 0,60% par an, ce qui correspond à un montant maximum de 3,00% dans le cadre d'une détention des titres de créance jusqu'à leur maturité en date du 13/01/2025.</li> </ul> <p><b>Frais non inclus dans le prix d'émission</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Frais d'entrée : 1%</li> <li>- Frais de sortie : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Avant l'échéance en cas de revente : taxe sur les opérations de Bourse de 0,12% (maximum 1 300 EUR) plus des frais de sortie de maximum 1% dans des conditions de marché normales prélevés par l'Emetteur (correspond à la différence entre le prix de revente et la valeur de marché au moment de la revente des titres de créance avant la date d'échéance finale). Frais prélevés par le distributeur en cas de revente des titres de créance avant la date d'échéance finale : aucun.</li> <li>• A l'échéance (y compris en cas d'activation du mécanisme de remboursement automatique anticipé) : 0%</li> </ul> </li> </ul>
<b>Revente avant la date d'échéance</b>	<p>Ce titre de créance structuré est coté à la Bourse de Luxembourg, mais il n'existe pas de commerce actif pour ce titre de créance structuré. L'investisseur ne peut pas vendre ce titre de créance structuré en Bourse. Goldman Sachs International entend offrir une liquidité régulière dans des conditions de marché normales, à un prix déterminé par les paramètres de marché actuels (voir la section 'Risque de fluctuation des prix' ci-dessus), mais Goldman Sachs International se réserve néanmoins le droit de ne plus racheter les titres de créance auprès des investisseurs, ce qui pourrait rendre leur revente temporairement impossible. Les investisseurs doivent donc être prêts à conserver les titres de créance jusqu'à leur date d'échéance. Le prix proposé par Goldman Sachs International n'inclut pas les taxes éventuelles – voir la section 'Frais supportés par l'investisseur' ci-dessus.</p> <p>Compte tenu de ce qui précède, la différence entre le prix d'achat et le prix de revente avant la date d'échéance finale sera d'environ 1,00% dans des conditions de marchés normales. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur de ce titre de créance structuré peut être inférieure à la valeur nominale avant la date d'échéance (1 000 EUR par coupure). De telles fluctuations peuvent entraîner une perte en capital en cas de vente anticipée. L'investisseur n'a droit qu'à un remboursement total de la valeur nominale à la date d'échéance et en cas de remboursement anticipé (sauf en cas de faillite ou d'un défaut de paiement de l'Emetteur).</p> <p>Nagelmackers s'engage à communiquer la valeur de ce titre de créance structuré tous les trois mois à l'adresse <a href="http://www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos">www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos</a> (dans des circonstances normales, cette valeur sera publiée chaque jour ouvrable bancaire).</p>
<b>Emetteur</b>	Goldman Sachs International ; S&P : A+ (stable) / Moody's : A1 (stable) / Fitch : A+ (stable). Ratings au 13/01/2025. Les agences de notation sont susceptibles de modifier ces notations à tout moment. Pour plus d'informations, veuillez consulter les sites : <a href="https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004">https://www.moodys.com/researchdocumentcontentpage.aspx?docid=PBC_79004</a> , <a href="https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings">https://www.spratings.com/en_US/understanding-ratings</a> , <a href="https://www.fitchratings.com/site/definitions">https://www.fitchratings.com/site/definitions</a> .
<b>Distributeur</b>	Banque Nagelmackers S.A.
<b>Type</b>	titre de créance structuré avec droit au remboursement du capital
<b>Devise</b>	EUR
<b>Coupure</b>	1 000 EUR
<b>Minimum d'investissement</b>	1 000 EUR
<b>Période de commercialisation</b>	Du 3 mars 2025 au 23 avril 2025
<b>Date d'émission</b>	28 avril 2025
<b>Date d'échéance</b>	28 avril 2030

<b>Date de notification de remboursement anticipé par l'émetteur</b>	21 avril 2028, 23 avril 2029
<b>Dates de remboursement anticipé par l'émetteur</b>	28 avril 2028, 30 avril 2029
<b>Sous-jacents</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux EUR CMS à 30 ans (Bloomberg: EUSA30)</li> <li>- Taux EUR CMS à 5 ans (Bloomberg: EUSA5)</li> </ul>
<b>Profil d'investisseur</b>	<p>Nagelmackers ne commercialise ce produit qu'aux investisseurs qui disposent de connaissances suffisantes de ses caractéristiques et qui sont notamment en mesure de comprendre les risques qui y sont liés. Nagelmackers devra donc toujours établir, avant toute commercialisation de ce produit, si l'investisseur concerné dispose d'une connaissance suffisante de celui-ci.</p> <p>Lorsque Nagelmackers recommande le produit dans le cadre d'un conseil en investissements, la banque évalue si le produit est adéquat pour l'investisseur concerné. Pour ce faire, les connaissances et expériences de l'investisseur concerné dans le produit ainsi que ses objectifs d'investissement et sa situation financière sont prises en considération. L'investisseur doit notamment avoir un objectif d'investissement d'au moins 5 ans. Le portefeuille mobilier de l'investisseur, après la souscription dans cet investissement complexe, doit correspondre à la composition du profil d'investisseur concerné. Vous trouverez plus d'informations sur ces profils d'investisseurs auprès de votre agence Nagelmackers.</p> <p>En outre, Nagelmackers s'engage à avertir les investisseurs en cas de modification significative du profil de risque du produit.</p> <p>Pour plus d'informations, consulter le site :  <a href="https://www.nagelmackers.be/fr/constitution-de-patrimoine/investir">https://www.nagelmackers.be/fr/constitution-de-patrimoine/investir</a></p>
<b>Fiscalité</b>	<p>Applicable au moment de la rédaction de cette brochure (13/01/2025) à un client 'retail' ayant la qualité de personne physique résident belge sauf modifications légales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Précompte mobilier : 30%. Applicable à la plus-value potentielle à la date d'échéance finale, aux coupons annuels fixes ainsi qu'à toute plus-value réalisée en cas de remboursement automatique anticipé ou de revente avant la date d'échéance finale.</li> <li>• Taxe sur les Opérations de Bourse (TOB) : aucune sur le marché primaire et 0,12% sur le marché secondaire (maximum 1 300 EUR).</li> </ul> <p>Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque investisseur. Il est susceptible d'être modifié ultérieurement.</p>
<b>Publication de la valeur du produit</b>	<p>La valeur du produit en cours de vie sera disponible sur demande auprès de votre agence Nagelmackers et publiée au minimum une fois par trimestre sur <a href="https://www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos">www.nagelmackers.be/fr/cours-et-infos</a>.</p>
<b>Documentation</b>	<p>Le présent document est à caractère commercial et non à caractère réglementaire.</p> <p>Les 'titres de créance' Goldman Sachs International (UK) Callable Fixed to Floating CMS Linked Coupon Note 2030 émis par Goldman Sachs International décrits dans le présent document font l'objet de 'Final Terms' (Conditions Définitives datées du 03/03/2025) dans le cadre du Prospectus de Base 'SERIES P PROGRAMME FOR THE ISSUANCE OF WARRANTS, NOTES AND CERTIFICATES' daté du 19/12/2024. Le Prospectus de Base et ses suppléments, les Conditions Définitives et son résumé spécifique en langue française et le Document d'Informations Clés (disponible également sur <a href="https://www.gspriips.eu?isin=XS2948583690&amp;lang=FR&amp;cnt=BE">https://www.gspriips.eu?isin=XS2948583690&amp;lang=FR&amp;cnt=BE</a>) sont disponibles gratuitement dans toutes les agences Nagelmackers et sur <a href="https://www.nagelmackers.be">https://www.nagelmackers.be</a>.</p> <p>Les investisseurs sont invités à lire l'intégralité du Document d'Informations Clés, des Conditions Définitives et du Prospectus de Base et à se reporter, en particulier, à la rubrique 'Facteurs de Risques' de ce Prospectus.</p> <p>Tout nouveau supplément au programme sera publié sur le site du Distributeur et sur le site de l'Emetteur.</p> <p>Lors de la survenance d'un événement durant la période de commercialisation qui implique la publication d'un supplément, les investisseurs ayant déjà souscrit à ce titre de créance structuré disposent d'un droit de retrait de deux jours ouvrables dès que le supplément est publié.</p>
<b>Réclamation</b>	<p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser au service Plaintes de Nagelmackers (Rue Montoyer 14, 1000 Bruxelles), via <a href="https://www.nagelmackers.be">https://www.nagelmackers.be</a> ou via <a href="mailto:plaintes@nagelmackers.be">plaintes@nagelmackers.be</a> et ce, dans les délais prévus par les Conditions Bancaires Générales de la banque disponibles dans toutes les agences Nagelmackers et sur nagelmackers.be. Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez l'Ombudsman en conflits financiers, North Gate II - Boulevard du Roi Albert II, n°8, bte. 2 - 1000 Bruxelles (<a href="https://www.ombudsfin.be">https://www.ombudsfin.be</a>).</p>